Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260203-D0302202616DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois février deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 28 janvier 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame JOUALLAND Estelle), Monsieur BROSSAULT Serge (procuration à Monsieur DAVID Bertrand), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Madame GUIBOREL Catherine, Madame LEVIEUX Élise (procuration à Monsieur CADIEU Jean-Paul).

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame BOIVIN Sabrina, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame BODIN Lucie.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **21**
. absent(s) et non représenté(s) : **4**

OBJET : ESPACE FAYELLE
Aménagement du parking – Marché de travaux (N°2537)

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260203-D0302202616DE-DE

Délibération N°2026/16 du Conseil Municipal du 3 février 2026
Publiée le 4 février 2026

ESPACE FAYELLE
Aménagement du parking – Marché de travaux (N°2537)

VU le Code de la Commande Publique, notamment les dispositions des articles L.2123-1 1° et R.2123-1 1°;

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié sur le profil acheteur, sur Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment et sur Bretagne Marchés Publics, fixant la date et l'heure limites de remise des offres au *vendredi 16 janvier 2026* à 12H00 ;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commune de Châteaubourg d'aménager le parking situé rue du Prieuré. Les prestations consistent en des travaux de terrassement avec évacuations des terres en surplus et aménagement d'une aire de stationnement en enrobé. L'aire de parking sera composée d'un espace de 48 places de stationnement en enrobé ou en pavé joint gazon et d'une place PMR en enrobé, d'une voie de desserte et d'une noue avec tranchée drainante afin d'assurer une gestion à la parcelle des eaux pluviales ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un marché ordinaire dont le délai d'exécution est de 65 jours à compter de la notification du marché ;

CONSIDÉRANT qu'il était demandé aux candidats une variante obligatoire consistant en la mise en œuvre des places de stationnement en pavés à joints gazon ;

CONSIDÉRANT que cinq opérateurs économiques ont déposé une offre ;

CONSIDÉRANT que l'offre proposée par la SAS COLAS FRANCE *(35410 CHÂTEAUGIRON)* pour un montant global de 109 995,30 euros hors taxes, incluant la variante obligatoire, apparaît comme la plus avantageuse au regard de l'analyse effectuée sur la base des critères établis au règlement de la consultation :

- Critère n°1 : Prix /70 points
- Critère n°2 : Méthodologie et planning /30 points

Suite à la présentation du sujet en commission MAPA du *28 janvier 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE RETENIR la variante consistant en l'aménagement des places de stationnement en pavés à joints gazon pour un montant de 22 241 euros hors taxes ;

2°) DE VALIDER l'attribution du marché de travaux à la SAS COLAS FRANCE (35410 CHÂTEAUGIRON) pour un montant total de 109 995,30 euros hors taxes, variante incluse, soit 131 994,36 euros toutes charges comprises ;

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260203-D0302202616DE-DE

3°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce marché.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Lucie BODIN



Nombre d'élus présents ou représentés : 21	Pour : 21	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0